

Message d'intérêt public

Programme de subvention au profit de la chasse au phoque et de l'industrie de la fourrure

Date de début : 27 mai 2026

Date de fin : 31 mars 2027

À l'échelle du Nunavut

60 s

La Division des pêches et de la chasse aux phoques du ministère des Services communautaires invite les Nunavoises et Nunavois admissibles à soumettre une demande dans le cadre de son *Programme de subvention au profit de la chasse au phoque et de l'industrie de la fourrure*.

Ce programme offre du financement pour la production comportant la peau de phoque ainsi que des ateliers portant sur celle-ci. Les ventes de produits artisanaux et les expositions commerciales y sont également admissibles, comme c'est d'ailleurs le cas pour toute autre activité de partage des connaissances.

Nous acceptons les demandes des entreprises inscrites, des particuliers, des groupes locaux et d'organisations autres. Les demandes seront traitées dans l'ordre où elles seront reçues, et les activités soumises doivent être financées à 10 % par la partie qui demande du financement. Pour qu'une activité soit admissible, la peau de phoque doit représenter au moins 50 % des matériaux qui y sont utilisés.

Pour toute question sur le programme, vous pouvez consulter la page [Programme de subvention au profit de la chasse au phoque et de l'industrie de la fourrure](#) du site web du gouvernement du Nunavut, courrieller à sealskin@gov.nu.ca ou appeler au 867-975-7706.

La période de demande est ouverte jusqu'à l'épuisement des fonds octroyés pour l'exercice ou, à défaut, le 31 mars 2027.

###

